



Plan d'action régional

2007-2008

*Emploi-Québec
région de Lanaudière*

Québec 

PRÉSENTATION

C'est avec plaisir que nous vous présentons le plan d'action régional 2007-2008 d'Emploi-Québec Lanaudière. Ce plan, adopté le 6 février 2007, marque la seconde année de la nouvelle agence Emploi-Québec unifiée. En effet, depuis un an, les services publics d'emploi et les services de solidarité sociale accueillent conjointement la clientèle afin d'établir un cheminement pour toutes les personnes qui peuvent intégrer un emploi.

Le présent document dévoile les actions que les services publics d'emploi et les services de solidarité sociale comptent mener dans Lanaudière afin de mettre en oeuvre les priorités du gouvernement et de la Commission des partenaires du marché du travail. Il témoigne des efforts concertés du Conseil régional des partenaires du marché du travail de Lanaudière et du personnel dans la réalisation de la mission d'Emploi-Québec. Les chercheurs d'emploi, les travailleurs et les entreprises pourront ainsi compter sur une vaste gamme de services offerts dans les sept centres locaux d'emploi de Lanaudière.

Nous tenons à souligner la remarquable collaboration des partenaires du marché du travail, plus particulièrement des milieux patronaux, syndicaux, communautaires, de la formation et de l'économie. Forts de cette contribution, c'est avec enthousiasme que nous relèverons les défis de la lutte contre la pauvreté et du développement de l'emploi en soutenant la participation au marché du travail du plus grand nombre possible de Lanaudois et de Lanaudoises.

Jacques Paré

Directeur régional
Emploi-Québec Lanaudière

Miréille Lepage-Cyr

Présidente du Conseil régional des partenaires
du marché du travail de Lanaudière

LA RÉALISATION DU PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2007-2008

MEMBRES DU COMITÉ DE PLANIFICATION DU CONSEIL RÉGIONAL

Représentant le Conseil régional

Heather Cregg, Syndicat de l'enseignement du Lanaudière
Cécile Croze, Conseil central de Lanaudière (CSN)
Mireille Lepage-Cyr, Groupe RH Plus
Darllie Pierre-Louis, Buffet Accès Emploi EI
Yves Raymond, Fédération des travailleurs du Québec
Claude Rivest, Fédération de l'UPA de Lanaudière
Denise Vandenbroucke, la CLEF, Centre Lanaudière d'emploi pour femmes
Alain Vézina, Commission scolaire des Affluents

Représentant Emploi-Québec

Annie Fortier, Direction du partenariat et de la planification
Diane Éthier, Direction du soutien aux opérations
Louise Rondeau, Centre local d'emploi de Joliette
Michel Morneau, Direction régionale
Jocelyne St-André, Direction du partenariat et de la planification
et Direction du soutien aux opérations

DIRECTION

Jocelyne St-André, directrice du partenariat et de la planification
et directrice du soutien aux opérations

COORDINATION

Annie Fortier, agente de recherche et de planification socioéconomique
Direction du partenariat et de la planification

COLLABORATION

Direction régionale d'Emploi-Québec Lanaudière

COLLABORATION SPÉCIALE

Roger Pedneault, économiste régional, Direction du partenariat et de la planification

COLLABORATION SPÉCIALE, VOLET SOLIDARITÉ SOCIALE

Pierre Fréchette, directeur intérimaire des services professionnels

SOUTIEN TECHNIQUE

Monique Lasalle, agente de secrétariat, Direction du partenariat et de la planification

TABLE DES MATIÈRES

1. La mission et le contexte national.....	4
2. Le marché du travail dans la région de Lanaudière.....	5
3. Les services publics d'emploi	8
3.1 Des problématiques... aux résultats.....	8
3.2 Les ressources allouées.....	16
4. Les services de solidarité sociale	17
4.1 Objectifs de gestion et résultats attendus	17
4.2 Cibles de résultats et objectifs opérationnels	18
5. Les facteurs de contingence.....	19

ANNEXES

Annexe 1 Répartition du Fonds de développement du marché du travail par centre local d'emploi.....	21
Annexe 2 Cibles initiales 2007-2008 par centre local d'emploi	22
Annexe 3 Table métropolitaine de Montréal.....	25
Annexe 4 Liste des centres locaux d'emploi de la région de Lanaudière.....	26
Annexe 5 Liste des membres du Conseil régional des partenaires du marché du travail de Lanaudière	29
Annexe 6 Liste des principaux partenaires.....	30
Annexe 7 Le marché du travail, région de Lanaudière, tableau synthèse	31

1. LA MISSION ET LE CONTEXTE NATIONAL

En 2007-2008, la mission d'Emploi-Québec de contribuer à développer l'emploi et la main-d'oeuvre ainsi qu'à lutter contre le chômage, l'exclusion et la pauvreté demeure plus que jamais pertinente. Les dysfonctionnements du marché du travail imposent des coûts économiques et sociaux élevés et constituent un frein au développement économique et social du Québec. Le défi central à relever est d'offrir à l'ensemble de la population et des entreprises du Québec des services publics d'emploi performants qui tiennent compte des nouvelles réalités du marché du travail.

La gestion unifiée des services d'emploi aux individus et aux entreprises et des services de solidarité sociale est maintenant chose faite. Le continuum de services orientés vers l'emploi permet de tirer un meilleur parti des ressources disponibles pour l'intégration des prestataires de l'assistance-emploi et des personnes défavorisées sur le plan de l'employabilité.

Afin de satisfaire aux exigences du cadre de planification et d'imputabilité actuel, le plan d'action régional s'appuie sur les dispositions de la Convention de performance et d'imputabilité d'Emploi-Québec. Il prend aussi en compte le transfert de la responsabilité des mesures actives d'emploi convenu avec le gouvernement fédéral dans l'entente Canada-Québec relative au marché du travail. Il s'inscrit dans les orientations et les objectifs du plan stratégique du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Pour les services publics d'emploi, s'ajoute la prise en compte des préoccupations de la Commission des partenaires du marché du travail concernant l'amélioration du niveau de vie par l'augmentation des taux d'emploi et de la productivité.

2. LE MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LA RÉGION DE LANAUDIÈRE¹

La région de Lanaudière s'étend sur un territoire de 13 510 km². Elle est située entre les Laurentides et la Mauricie et sa frontière sud côtoie celle de Laval et de Montréal. La région compte plus de 60 municipalités regroupées en six municipalités régionales de comté (MRC) dont la superficie et la population sont variables. On y retrouve aussi la communauté attikamek de Manawan au nord de la MRC de Matawinie.

La principale force de l'économie lanaudoise est sans contredit sa diversité. Comme l'économie de Lanaudière est répartie dans plusieurs secteurs d'activité, la région peut faire face plus facilement aux soubresauts économiques d'un ou de quelques secteurs. Parmi les autres éléments favorables au développement économique de la région de Lanaudière, on retrouve notamment :

- ✦ la croissance démographique soutenue;
- ✦ la proximité d'un bassin important de main-d'œuvre et de consommateurs;
- ✦ la disponibilité de terrains à vocation résidentielle, commerciale et industrielle, à des prix compétitifs;
- ✦ l'accès à partir de plusieurs axes routiers;
- ✦ la volonté des intervenants du milieu à travailler ensemble.

La population, la scolarité et le revenu

La population lanaudoise est généralement plus jeune que la population québécoise. En effet, la part de la population âgée de 0 à 14 ans est plus grande dans la région qu'au Québec et, inversement, la part de la population âgée de 65 ans et plus est plus élevée au Québec que dans la région. Les prévisions de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) sur la croissance démographique de la région révèlent un recul significatif du poids des jeunes de moins de 14 ans d'ici 2026. Quant au poids de la population de 55 ans et plus, il ne cesse de progresser. On assiste au vieillissement de la population.

Le niveau de scolarité de la population s'est amélioré de 1996 à 2001. Les cohortes d'âges plus jeunes sont plus scolarisées que les cohortes plus âgées au Québec et dans la région. Pour ce qui est des jeunes femmes, elles sont habituellement plus scolarisées que les jeunes hommes. Toutefois, la population lanaudoise est généralement moins scolarisée que la population québécoise. En 2001, la proportion de la population qui avait 13 ans et moins de scolarité, sans diplôme ni certificat, était plus grande dans la région qu'au Québec. Parallèlement, la proportion de la population québécoise avec un diplôme universitaire était nettement plus élevée que la proportion régionale.

Le revenu moyen des ménages a augmenté au Québec et dans la région au cours des dernières années. En 2001, les revenus moyens des ménages québécois et lanaudois étaient respectivement de 49 998 \$ et 51 024 \$. Dans les MRC de la région, des écarts importants persistent en ce qui concerne les revenus moyens des ménages.

1. Ce chapitre est en partie tiré du document *Le Marché du travail, région de Lanaudière*, janvier 2005.

Le marché du travail

La région de Lanaudière connaît une forte croissance de son nombre de personnes occupées. Depuis plusieurs années, toutes proportions gardées, le nombre de personnes occupées tend généralement à augmenter plus fortement dans la région qu'au Québec. Depuis la fin des années 1990, le taux de chômage demeure faible. Quant aux taux d'activité et d'emploi de la région, ils sont parmi les plus élevés des régions du Québec. En 2005, le taux d'activité régional oscillait autour de 68 % et le taux d'emploi était d'environ 64 %. Selon nos prévisions, cette bonne performance devrait se poursuivre d'ici 2010.

Même si l'évolution des indicateurs des MRC suit généralement la même tendance que celle des indicateurs de la région, des disparités importantes demeurent entre les MRC.

Malgré une amélioration marquée des taux d'activité et d'emploi des femmes au cours des dernières années, des écarts persistent toujours avec ceux des hommes. L'examen par groupe d'âge démontre aussi que les taux d'activité les plus bas se retrouvent chez la population âgée de 15 à 24 ans et de 55 à 64 ans.

De plus, les données du recensement de 2001 de Statistique Canada démontrent que plus de 40 % des personnes occupées qui résidaient dans la région travaillaient à l'extérieur de la région.

Les secteurs d'activité économique

De 1995 à 2005, la région de Lanaudière a connu une croissance annuelle moyenne de 2,9 % de son nombre de personnes occupées. Toutes proportions gardées, la hausse régionale est nettement plus élevée que celle du Québec. De 2006 à 2010, le scénario de prévisions anticipe une croissance annuelle moyenne de 1,7 % du nombre de personnes occupées, pour la région de Lanaudière. Au niveau sectoriel, ces prévisions se traduisent très différemment selon les secteurs.

Dans la branche du primaire, le secteur de l'agriculture est celui qui occupe le plus de personnes dans la région. Au cours des dernières années, ce secteur a assisté à une diminution du nombre de fermes et à un accroissement de leur taille. Parallèlement, le secteur s'est modernisé avec l'utilisation de plus en plus répandue de nouvelles technologies. Quant au secteur de la forêt, il est concentré dans la MRC de Matawinie et son nombre de personnes occupées a évolué en dents de scie de 1995 à 2005. Ce secteur vit présentement une restructuration en profondeur de ses activités. Plusieurs entreprises ont cessé récemment leurs activités pour une période indéterminée, tandis que d'autres les ont ralenties considérablement. Cette situation n'est pas l'effet d'un seul élément, mais bien de plusieurs dont les conséquences diffèrent d'une entreprise à l'autre. Les éléments les plus souvent invoqués afin d'expliquer cette réalité sont la loi 71, le coût de la matière première, l'augmentation des coûts de transport, la valeur du dollar canadien, la baisse du prix des panneaux, le coût de l'électricité, etc. Pour la branche du primaire, les prévisions d'emploi pour la période de 2006 à 2010 sont à l'image de la tendance passée.

La branche du secondaire se subdivise principalement en deux grands secteurs : la fabrication et la construction. De 1995 à 2005, la fabrication a connu une croissance annuelle moyenne de son nombre de personnes occupées similaire à celle de la moyenne régionale. Au niveau de l'emploi, c'est en 2003 que la fabrication a atteint son sommet régional. Au cours des dernières années, la montée du dollar canadien face à la devise américaine et l'intensification de la concurrence étrangère sont venues modérer considérablement la croissance du nombre de personnes occupées dans certains secteurs de la fabrication. Pour notre période de prévisions, cette augmentation sera inférieure à 1 %. Les industries des aliments, des boissons, des produits métalliques et des machines seront parmi les plus dynamiques de cette branche de 2006 à 2010.

La bonne santé de l'économie régionale, les faibles taux d'intérêt, le nombre élevé d'investissements réalisés pour l'agrandissement d'entreprises existantes et pour l'implantation de nouvelles entreprises, ainsi qu'une demande résidentielle relativement importante ont permis au secteur de la construction d'atteindre, en 2004, un nombre record de personnes occupées dans Lanaudière. Si les taux d'intérêt sont demeurés relativement bas, la hausse moyenne du prix des maisons au cours des dernières années risque de freiner légèrement la croissance de ce secteur. Pour notre période de prévisions, le secteur de la construction devrait voir son nombre de personnes occupées se stabiliser dans la région.

Les activités de la branche du tertiaire sont liées aux services. C'est dans un contexte régional de croissance de la population et d'augmentation du nombre de nouvelles entreprises que la branche du tertiaire a évolué au cours des dernières années. Pour les prochaines années, l'augmentation de la population, conjuguée à la bonne santé de l'économie régionale, devrait permettre la poursuite de la croissance du nombre de personnes occupées dans le secteur tertiaire. Cette hausse devrait être légèrement supérieure à celle de l'économie lanauoise de 2006 à 2010. Pour notre période de prévisions, les secteurs du commerce, des services professionnels, scientifiques et techniques, des services aux entreprises, des soins de santé, de l'assistance sociale, des loisirs et de la restauration devraient ouvrir la marche en ce qui concerne la croissance du nombre de personnes occupées.

Les problématiques du marché du travail

La mondialisation des marchés et l'accroissement de la concurrence ont forcé, et forcent encore aujourd'hui, les entreprises lanauoises désireuses de survivre et de poursuivre leur croissance à explorer de nouveaux marchés, à accroître leur productivité et à améliorer leur organisation du travail. De plus, le vieillissement de la main-d'œuvre apporte des modifications considérables dans la demande de plusieurs produits et services.

L'amélioration technologique et l'adoption de nouvelles formes d'organisation du travail sont souvent les moyens utilisés afin d'accroître la productivité des entreprises et, ainsi, renforcer leur compétitivité face aux entreprises étrangères. Ces changements créent des pressions intenses sur les façons de faire des gestionnaires. Ceux-ci doivent faire plus et mieux, si possible avec moins. Pour y parvenir, ils doivent adapter leur gestion à cette nouvelle réalité. Cette adaptation nécessite chez les gestionnaires et les travailleurs une solide formation de base et l'acquisition de nouvelles compétences. La formation continue devient donc l'affaire de tous les travailleurs et travailleuses des entreprises.

3. LES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI

3.1 Des problématiques ... aux résultats

Le présent chapitre expose l'essentiel de la planification régionale à partir des trois orientations nationales des services publics d'emploi adoptées par la Commission des partenaires du marché du travail le 14 décembre 2006. Ces orientations s'articulent autour des objectifs d'améliorer le taux d'emploi de la population de même que la productivité de la main-d'œuvre et de contribuer ainsi à la prospérité du Québec. À la lumière de l'analyse régionale du marché du travail et du contexte national actuel, le Conseil régional des partenaires du marché du travail de Lanaudière propose des stratégies s'appuyant sur les forces de la région pour contribuer à la réalisation de ces orientations.

Orientation 1

Favoriser la participation au marché du travail ainsi que l'emploi du plus grand nombre possible de Lanaudoises et de Lanaudois.

■ La participation au marché du travail : problématiques et possibilités

La participation au marché du travail du plus grand nombre possible de personnes représente un défi de taille pour Emploi-Québec. L'analyse du marché du travail de la région de Lanaudière² a permis d'établir une vision commune du marché du travail lanaudois. Les partenaires ont ensuite convenu de retenir les possibilités et les éléments de problématique suivants:

- Le marché du travail de la grande région de Montréal est accessible.
- La région de Lanaudière démontre une grande diversité économique.
- Des postes sont disponibles dans la région en lien avec l'expansion ou le remplacement.
- Certains chercheurs d'emploi manquent d'expérience de travail.
- Plusieurs employeurs et chercheurs d'emploi ont une connaissance limitée du marché du travail.
- Les exigences des employeurs à l'égard des postes à pourvoir sont parfois élevées par rapport aux conditions de travail offertes.
- La mobilité de la main-d'œuvre est rendue difficile à cause du vaste territoire et de la problématique régionale de transport.
- Les personnes à risque de chômage manquent souvent de formation: situation d'analphabétisme, manque de formation de base et de formation professionnelle.
- La persévérance scolaire et la lutte au décrochage demeurent d'une importance capitale dans la région.
- En plus de leur problème de scolarité souvent non reconnue, les personnes immigrantes vivent de nombreux obstacles à l'intégration, dont une méconnaissance du marché du travail et la présence de préjugés chez certains employeurs potentiels.
- Les liens entre les besoins du marché du travail et l'offre de formation professionnelle doivent continuer de se développer.
- L'intégration au travail des personnes handicapées pose des problèmes particuliers : préjugés, faible scolarité, méconnaissance du marché du travail.

² *Le Marché du travail, région de Lanaudière, janvier 2005.*

- L'isolement social, les problèmes personnels multiples et les compétences sociales déficientes créent une situation complexe pour les personnes éloignées du marché du travail.
- Le manque d'expérience de travail, la désuétude des expériences et la concentration professionnelle, particulièrement chez les femmes, les jeunes et les personnes de 45 ans et plus, posent des problèmes d'entrée et de maintien sur le marché du travail.
- Pour les prestataires de la sécurité du revenu de Lanaudière, la durée cumulative à l'aide de dernier recours est plus longue dans la région que dans l'ensemble du Québec.
- La concentration de pauvreté de certains milieux de Lanaudière constitue un frein au développement global des individus et des communautés.
- La crise du secteur forestier affecte de nombreux travailleurs de la région.

■ La participation au marché du travail : le réemploi

Lors de la consultation, les partenaires ont abordé plusieurs préoccupations autour de la problématique d'insertion en emploi. Une intervention rapide et ciblée est nécessaire pour raccourcir la durée de chômage des chercheurs d'emploi. Emploi-Québec dispose de plusieurs outils intéressants pour soutenir l'adéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre et aider les chercheurs d'emploi vivant des obstacles légers à l'emploi :

- Les services en ligne : service d'information sur le marché du travail et service de placement.
- Les mesures et les services : l'information sur le marché du travail et les salles multiservices, les activités d'aide à l'emploi, les services d'aide à l'emploi et le supplément de retour au travail.
- Afin de soutenir les travailleurs du secteur forestier, quatre leviers d'intervention ont été mis en place par le gouvernement du Québec :
 - le maintien du soutien du revenu pendant la formation des travailleurs licenciés;
 - le programme Initiative ciblée pour les travailleurs âgés;
 - la majoration de l'incitatif financier visant à favoriser une retraite progressive grâce à la mesure Aménagement et réduction du temps de travail;
 - le Programme de soutien financier pour les travailleurs âgés licenciés de l'industrie forestière.

Axes d'intervention	Stratégies
Optimiser la contribution de l'information sur le marché du travail et des services de placement dans la démarche d'insertion des chômeurs dans les postes vacants.	Poursuivre le développement et la diffusion de l'information régionale et locale sur le marché du travail. Promouvoir les services en ligne auprès des partenaires, des chercheurs d'emploi et des employeurs de Lanaudière.
Soutenir l'intégration rapide de la main-d'œuvre sans emploi dans les occupations disponibles ou en demande actuellement.	Optimiser l'utilisation des mesures et des services: Activités d'aide à l'emploi, Services d'aide à l'emploi et Supplément de retour au travail. Améliorer la référence des prestataires dont les compétences correspondent aux emplois en demande actuellement par la poursuite des activités de partenariat avec Service Canada et la mise en œuvre de l'agence unifiée.

■ La participation au marché du travail : le développement de l'employabilité

L'exclusion est un problème complexe et à multiples facettes. Dans ce contexte, le développement de l'employabilité des personnes qui vivent des obstacles importants à l'emploi représente un défi de taille pour Emploi-Québec Lanaudière. L'importance du partenariat avec les intervenants et les employeurs pour relever ce défi a été clairement démontrée. De plus, le développement du continuum de services de l'agence unifiée Emploi-Québec enrichit la collaboration entre les services publics d'emploi et les services de solidarité sociale. Les services publics d'emploi contribueront notamment au déploiement de l'approche territoriale intégrée. Cette approche, sous la responsabilité de la solidarité sociale, prévoit soutenir certaines communautés à forte concentration de pauvreté par des ententes visant le développement social et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. La lutte contre la pauvreté représente un but auquel les services publics d'emploi peuvent apporter une contribution significative par le soutien à la participation au marché du travail.

Face aux problèmes recensés, l'innovation, la souplesse ainsi que l'accompagnement devront être au rendez-vous dans la mise en œuvre de l'ensemble des mesures et des services offerts à la clientèle :

- Les mesures de longue durée : Mesure de formation, Projets de préparation à l'emploi, Subventions salariales, Contrats d'intégration au travail et Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi.
- La mesure Soutien au travail autonome permettra aussi d'aider les personnes présentant un profil d'entrepreneur à développer leur projet d'entreprise.
- En lien avec les stratégies nationales d'Emploi-Québec³ et la stratégie d'action jeunesse, les clientèles présentant des problématiques distinctives sur le plan de l'intégration à l'emploi feront aussi l'objet d'une attention particulière lors de la mise en œuvre de l'ensemble des mesures et des services.

Axes d'intervention	Stratégies
<p>Enrichir l'offre de services aux chômeurs de longue durée ou à risque de le devenir afin de les aider dans leur démarche vers l'emploi.</p>	<p>Maximiser la complémentarité des mesures et des services dans le développement d'un continuum d'intervention: Mesure de formation, Projets de préparation à l'emploi, Subventions salariales, Contrats d'intégration au travail, Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi et Soutien au travail autonome.</p> <p>Poursuivre les activités à l'intérieur de la Stratégie d'intervention à l'intention des travailleuses et des travailleurs de 45 ans et plus.</p> <p>Accentuer l'accompagnement des clientèles éloignées du marché du travail dans leur cheminement vers une intégration durable en emploi.</p>

³ Stratégie à l'égard de la main-d'œuvre féminine, stratégie à l'égard des personnes handicapées, stratégie d'intervention à l'intention des travailleuses et des travailleurs de 45 ans et plus.

Axes d'intervention	Stratégies
Favoriser l'élargissement des choix professionnels en lien avec les besoins du marché du travail.	<p>Promouvoir l'information sur le marché du travail auprès des intervenants du milieu de l'éducation et des organismes travaillant à l'intégration en emploi des clientèles particulières.</p> <p>Soutenir l'intégration en emploi des personnes immigrantes en collaborant aux initiatives des ministères concernés.</p> <p>Collaborer à la mise en place de l'entente spécifique en condition féminine prévue par la Conférence régionale des élus de Lanaudière.</p>

■ La participation au marché du travail : principaux résultats attendus*

L'accès aux services **

Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi	12 600
Nombre de nouveaux participants de l'assurance-emploi	7 168
Nombre de nouveaux participants prestataires de l'aide financière de dernier recours ou participants d'Alternative jeunesse	4 300
Nombre de nouveaux participants personnes immigrantes	405
Nombre de nouveaux participants aux activités de formation de base	1 588

Les retours en emploi **

Nombre de personnes en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	7 259
Nombre de participants de l'assurance-emploi en emploi	2 670
Nombre de prestataires de l'aide financière de dernier recours ou participants d'Alternative jeunesse, en emploi	1 840

* Cibles préliminaires 2007-2008.

** Afin d'alléger le texte, les libellés ont été simplifiés. L'annexe 2 présente l'ensemble des indicateurs dans leur forme officielle.

Orientation 2

Contribuer à l'amélioration de la productivité et de la capacité d'adaptation des entreprises aux changements, notamment démographiques et commerciaux.

■ L'amélioration de la situation des entreprises : problématiques et possibilités

L'analyse du marché du travail de la région de Lanaudière⁴ a permis aux principaux partenaires régionaux de dégager une vision commune de la dynamique du développement régional lanauois. Les principales problématiques du marché du travail de la région ainsi que les possibilités de développement ont été présentées lors des consultations. De plus, une réflexion a été faite sur les secteurs à prioriser afin de soutenir le développement régional de Lanaudière. À l'égard de l'intervention auprès des entreprises et de l'intervention sectorielle, les éléments suivants sont proposés:

- La région de Lanaudière bénéficie d'une grande diversité économique et d'une situation géographique avantageuse.
- Des postes sont disponibles en lien avec l'expansion et le remplacement.
- Des difficultés de recrutement sont aussi mentionnées par certains employeurs.
- La mobilité de la main-d'œuvre est rendue difficile à cause du vaste territoire et de la problématique régionale de transport.
- La croissance de la population se poursuit, bien que de façon plus modeste.
- Le vieillissement de la population et de la main-d'œuvre pose un défi d'adaptation.
- Les entreprises de la région vivent les conséquences de la mondialisation :
 - l'adaptation aux changements de marché, technologiques et organisationnels, présente un important défi pour les entreprises;
 - l'absence ou le manque de planification stratégique ressort, particulièrement chez les PME;
 - l'amélioration de la productivité est au cœur des préoccupations des gestionnaires d'entreprise;
 - les besoins de formation en gestion sont accentués par la complexité des effets de la mondialisation;
 - plusieurs travailleurs manquent de formation pour faire face aux changements : situation d'analphabétisme, manque de formation de base et de connaissance d'une langue seconde ainsi que besoin de formation professionnelle et continue.
- Le navettage vers Montréal pose un défi aux employeurs de la région : attirer et retenir la main-d'œuvre disponible.
- Les exigences des employeurs à l'égard des postes à pourvoir sont parfois élevées par rapport aux conditions de travail offertes.
- La conciliation famille-travail devient une préoccupation importante dans la gestion des ressources humaines.

⁴ *Le Marché du travail, région de Lanaudière, janvier 2005.*

- Le marché du travail de la grande région de Montréal continue d'évoluer, notamment avec les grappes de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).
- Les cinq régions membres de la table métropolitaine de Montréal ont déterminé trois secteurs prioritaires d'intervention commune : la fabrication d'aliments et de boissons, la fabrication de matériel de transport (produits aérospatiaux) et les soins de santé.
- La région poursuit le développement de ses créneaux d'excellence :
 - région leader : structures complexes et composantes métalliques;
 - région associée : meubles de 2^e et 3^e transformations ainsi que transformation agroalimentaire;
 - créneau en émergence : valorisation des plantes et biotechnologie végétale;
 - créneau d'avenir : gestion décentralisée de l'eau potable et des eaux usées.
- Quatre comités sectoriels nationaux ont prévu des interventions concernant Lanaudière : Aménagement forestier, Transformation alimentaire, Fabrication métallique industrielle et celui des portes et fenêtres, meubles et armoires de cuisine.
- Le secteur de la forêt et de la transformation du bois vit une période de restructuration intense affectant de nombreux travailleurs ainsi que plusieurs entreprises de la région.

■ L'amélioration de la situation des entreprises : l'intervention

L'arrimage du développement économique et du développement de l'emploi est au cœur des préoccupations d'Emploi-Québec et de ses partenaires. La situation des entreprises de la région face à la mondialisation et aux nombreux changements qui en découlent pose le défi d'une intervention axée sur le développement durable. Le rôle d'Emploi-Québec auprès des entreprises est centré sur la gestion des ressources humaines. La sensibilisation des employeurs à l'évolution du marché du travail et à ses conséquences sur la gestion et le développement des entreprises sont essentiels. Pour ce faire, il est nécessaire de s'appuyer sur un partenariat actif entre les divers intervenants de l'économie et de l'emploi.

Les outils dont dispose Emploi-Québec pour intervenir auprès des entreprises sont :

- l'information sur le marché du travail;
- les mesures et les services : Concertation pour l'emploi, Mesure de formation volet entreprise;
- le Programme d'apprentissage en milieu de travail⁵;
- le programme de subvention pour l'intervention régionale en matière de formation de la main-d'œuvre en emploi en vertu du Fonds national de formation de la main-d'œuvre⁶.

⁵ Par la mise en œuvre de la Politique d'intervention sectorielle, la Commission des partenaires du marché du travail soutient un réseau de comités sectoriels spécialisés dans plusieurs secteurs de l'économie québécoise. Ceux-ci sont composés de représentantes et de représentants de la main-d'œuvre et des employeurs. Leur mandat principal est de bien connaître les besoins d'une industrie en matière de gestion des ressources humaines, d'organisation de travail et de formation de la main-d'œuvre et de proposer des moyens pour répondre à ces besoins.

⁶ Le Fonds national de formation de la main-d'œuvre (FNFMO), institué par la Loi favorisant le développement de la main-d'œuvre, est constitué des sommes remises par le ministère du Revenu du Québec à titre de cotisation des employeurs, des intérêts produits et des sommes versées par le ministre des Finances. Chaque année, la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) définit les orientations du plan d'affectation. Un des volets de ce plan d'affectation est le programme de subvention pour l'intervention régionale en matière de formation de la main-d'œuvre en emploi. Ce programme vise à soutenir la participation des employeurs à des activités de formation prévues dans une offre de formation établie par les conseils régionaux des partenaires du marché du travail.

AXE D'INTERVENTION	STRATÉGIES
<p>Renforcer la capacité d'adaptation des entreprises aux changements par le développement d'une culture axée sur une vision stratégique et proactive.</p>	<p>Maximiser l'utilisation des mesures et des services : Concertation pour l'emploi, Mesure de formation volet entreprise, Programme d'apprentissage en milieu de travail ainsi que le programme de subvention pour l'intervention régionale en matière de formation de la main-d'œuvre en emploi.</p> <p>Informier les gestionnaires d'entreprise sur le marché du travail: bassin de main-d'œuvre, conditions de travail, besoins de formation, conciliation famille-travail.</p> <p>Soutenir l'acquisition et le développement de compétences ainsi que l'amélioration des pratiques de gestion des ressources humaines.</p>
<p>Soutenir les secteurs présentant des problèmes liés aux bassins de main-d'oeuvre ⁷</p>	<p>Consolider et développer l'offre de formation professionnelle et de formation de base, qualifiantes et transférables, pour les travailleurs en emploi.</p> <p>Contribuer à la concertation des partenaires et des gestionnaires d'entreprise en lien avec le marché du travail et l'adaptation aux changements.</p> <p>S'associer aux comités sectoriels de main-d'œuvre ayant prévu des activités dans Lanaudière notamment ceux de la transformation alimentaire et de la fabrication métallique industrielle pour l'établissement des besoins et des moyens d'action.</p>

■ L'amélioration de la situation des entreprises : les résultats attendus*

L'accès aux services **	
Nombre d'entreprises nouvellement aidées	256
Nombre de nouvelles ententes de qualification (programme d'apprentissage en milieu de travail)	169

* Cibles préliminaires 2007-2008.

** Afin d'alléger le texte, les libellés ont été simplifiés. L'annexe 2 présente l'ensemble des indicateurs dans leur forme officielle.

⁷ Notamment les créneaux d'excellence, les secteurs retenus par la Table métropolitaine de Montréal ainsi que la forêt et la transformation du bois.

Orientation 3

AMÉLIORER LA PRESTATION DE SERVICES AUX CITOYENNES ET AUX CITOYENS.

Cette orientation vise l'efficacité des interventions d'Emploi-Québec dans le contexte d'une gestion par résultats, décentralisée et en partenariat. Elle soutient la mise en œuvre d'une offre de service répondant le mieux possible et au meilleur coût aux besoins de l'ensemble de la clientèle de chacun des centres locaux d'emploi de la région.

Pour ce faire, le partenariat est une valeur fondamentale pour Emploi-Québec. La concertation renforce l'engagement des acteurs locaux et régionaux dans la recherche de solutions originales pour affronter les défis du marché du travail. Le réseau des centres locaux d'emploi, décentralisé et près du citoyen, l'engagement du personnel ainsi que la volonté de développer une approche intégrée rendent possibles des actions novatrices qui, autrement, seraient difficiles à réaliser.

La concertation sur le marché du travail s'exprime aussi par le travail des membres du conseil régional. Ces partenaires privilégiés sont étroitement associés aux réflexions sur l'amélioration des services et la mise en œuvre des axes d'intervention retenus dans ce plan d'action régional.

Axe d'intervention	Stratégies
Mobiliser et soutenir l'organisation dans la réalisation de l'ensemble des actions nécessaires à l'atteinte des résultats.	Assurer la formation continue et l'accompagnement du personnel. Analyser régulièrement la situation régionale en fonction des attentes qualitatives et des résultats quantitatifs et budgétaires. Consolider l'agence unifiée et le continuum de services.

3.2 Les ressources allouées

Les ressources humaines

Emploi-Québec Lanaudière compte sept centres locaux d'emploi (CLE) pour offrir ses services aux individus et aux entreprises des six municipalités régionales de comté (MRC) de son territoire. Le bureau régional, par ses fonctions de développement de l'information sur le marché du travail, de planification, de coordination, de supervision et de contrôle, soutient les centres locaux de la région. En 2006-2007, environ 200 personnes composent l'équipe unifiée d'Emploi-Québec Lanaudière, dont près de la moitié sont dédiées aux services publics d'emploi⁸.

Le Fonds de développement du marché du travail

Les budgets, ainsi que les cibles de résultats, sont répartis entre les centres locaux selon le modèle approuvé par le Conseil régional des partenaires du marché du travail de Lanaudière⁹. À partir des budgets alloués et des cibles, chacun des centres locaux est en mesure d'organiser l'intervention sur le marché du travail de son territoire.

Le budget régional du Fonds de développement du marché du travail est présenté par sources (le Compte de l'assurance-emploi et le Fonds du Québec) et exprimé en milliers. L'hypothèse ci-après est basée sur le budget d'intervention initial d'Emploi-Québec pour l'exercice 2006-2007. Lors de la confirmation du budget régional 2007-2008, des modifications pourront être apportées.

	Compte de l'assurance-emploi	Fonds du Québec	Total
Budget initial *	23,8 M\$	5,9 M\$	29,7 M\$
Budget régional non réparti	2,9 M\$	1,5 M\$	4,4 M\$
Solde réparti par CLE	20,9 M\$	4,4 M\$	25,3 M\$

* Hypothèse : Budget initial 2007-2008 = initial 2006-2007.

Notes :

- ▶ Mémoire CPMT - Répartition intervention.
- ▶ Après soustraction de 176,4 K\$ au Compte de l'assurance-emploi : contribution de Lanaudière à la Table métropolitaine 2006-2007.
- ▶ Budget Contrat d'intégration au travail (CIT) de 923,3 K\$ du Fonds du Québec inclus.

⁸ Selon la répartition des effectifs du 28 mars 2006, l'effectif financé d'Emploi-Québec Lanaudière est de 190 équivalents temps complet (ETC) dont 90 sont dédiés aux services publics d'emploi.

⁹ Consulter l'annexe 1 pour la répartition du Fonds de développement du marché du travail par CLE et l'annexe 2 pour la répartition des cibles de résultats.

4. LES SERVICES DE SOLIDARITÉ SOCIALE

Orientation 4

LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE.

En vertu du volet Solidarité sociale de son offre de services, Emploi-Québec est responsable de l'administration du régime québécois de sécurité du revenu, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles¹⁰. À ce titre, le rôle d'Emploi-Québec consiste à soutenir financièrement les personnes et les familles démunies et à favoriser leur autonomie économique et sociale en les encourageant à exercer des activités permettant leur insertion sociale, leur insertion en emploi et leur participation active dans la société.

Les services offerts par Emploi-Québec en matière de solidarité sociale comportent donc deux volets : l'attribution d'une aide financière aux personnes et aux familles qui ne peuvent subvenir seules à leurs besoins, ainsi que l'aide et l'accompagnement des adultes prestataires de l'aide financière de dernier recours qui ne sont pas prêts à entreprendre immédiatement une démarche d'emploi.

Ces services sont appelés à jouer un rôle stratégique pour la mise en œuvre des initiatives du Gouvernement et du Ministère, notamment du Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et du Plan gouvernemental pour l'emploi. Ainsi, par leurs interventions, les services de solidarité sociale contribuent à l'atteinte des objectifs gouvernementaux de hausser le niveau et la qualité de vie des Québécoises et des Québécois et des communautés où ils vivent, de réduire la pauvreté et de relever les défis que posent au Québec l'équilibre du marché du travail et celui des finances publiques, dans un contexte de vieillissement de sa population.

4.1 Objectifs de gestion et résultats attendus

OBJECTIFS DE GESTION	RÉSULTATS ATTENDUS
Simplifier le processus administratif.	Mettre en place les allègements proposés dans un objectif de simplification administrative.
Administrer l'assistance financière avec rigueur, équité et efficacité.	Contribuer à la réalisation des programmes d'assurance-qualité en vue d'une gestion améliorée de la performance organisationnelle. Contribuer à implanter un nouvel outil qui permettra le repérage des clientèles pour lesquelles il est souhaitable d'intervenir en matière de gestion de l'aide financière.

10 La Loi sur l'aide aux personnes et aux familles, entrée en vigueur le 1er janvier 2007, remplace la Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale et réforme le régime québécois de sécurité du revenu.

OBJECTIFS DE GESTION	RÉSULTATS ATTENDUS
Favoriser l'engagement de l'ensemble de la société à l'endroit de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.	Réaliser les actions requises pour soutenir l'émergence de stratégies locales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, dans l'esprit de l'approche territoriale intégrée, dans les territoires de CLE de la région se retrouvant parmi la liste des 50 les plus défavorisés au Québec.
Poursuivre la mise en œuvre de la réforme du régime québécois de sécurité du revenu.	<p>Parachever l'implantation des programmes et mesures de la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles et du règlement d'application dont les dates d'entrée en vigueur sont postérieures au 1er janvier 2007. (ex : Alternative jeunesse).</p> <p>Parachever l'implantation du Programme d'aide et d'accompagnement social :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Poursuivre le déploiement du programme Devenir ▶ Mettre en place le programme Interagir ▶ Mettre en place le programme Réussir

4.2 Cibles de résultats et objectifs opérationnels

Indicateur convergé	
Nombre de sorties de l'aide financière de dernier recours	2 300

Indicateurs solidarité sociale	
Délai moyen de traitement des nouvelles demandes déposées à l'attribution initiale	10 jours
Ratio de plaintes par 1 000 ménages	1,85
Pourcentage des décisions modifiées à la suite d'une demande de révision	21 %

De plus, un objectif de 245 nouveaux participants aux programmes d'aide et d'accompagnement social a été établi pour la région et réparti entre les centres locaux d'emploi. Cet objectif fera l'objet d'un suivi attentif.

5. LES FACTEURS DE CONTINGENCE

Certains facteurs qui ne sont pas du ressort d'Emploi-Québec Lanaudière peuvent influencer la réalisation du plan d'action régional.

D'abord, le budget 2007-2008 en provenance du Fonds de développement du marché du travail (FDMT) n'est pas connu au moment de cette planification. Des modifications au budget par rapport à l'an dernier influenceraient la mise en œuvre des stratégies retenues.

De plus, les cibles de résultats liées aux indicateurs sont établies de façon préliminaire et seront révisées en septembre 2007 à la lumière des résultats de 2006-2007 et des prévisions économiques révisées pour 2007-2008.

Enfin, au moment de l'adoption du plan d'action régional, l'effectif autorisé demeure à confirmer. Une variation des ressources humaines pourrait entraîner des changements dans les façons de faire et affecter l'atteinte des résultats.

ANNEXES



ANNEXE 1

RÉPARTITION DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ DU TRAVAIL PAR CENTRE LOCAL D'EMPLOI

Le tableau suivant présente la répartition entre les CLE des deux sources du Fonds de développement du marché du travail. Les montants sont exprimés en milliers.

CLE	BUDGET INITIAL ¹ (hypothèse de travail)			
	COMPTE DE L'ASSURANCE- EMPLOI	FONDS DU QUÉBEC ²	TOTAL	POIDS RELATIF 2007-2008
Berthierville	2 281,5 \$	685,4 \$	2 966,9 \$	11,70 %
Joliette	3 231,6 \$	972,7 \$	4 204,3 \$	16,58 %
Repentigny	4 301,0 \$	671,7 \$	4 972,7 \$	19,61 %
Rawdon	1 816,0 \$	494,1 \$	2 310,1 \$	9,11 %
Saint-Jean-de-Matha	1 357,5 \$	288,2 \$	1 645,7 \$	6,49 %
Sainte-Julienne	2 736,6 \$	620,7 \$	3 357,4 \$	13,24 %
Terrebonne	5 206,1 \$	694,7 \$	5 900,8 \$	23,27 %

* La somme des composantes n'est pas toujours égale au total en raison des données qui ont été arrondies.

1. Hypothèse régionale, solde réparti par CLE (25,2 M\$).
2. Répartition par CLE du Fonds du Québec basé sur deux éléments : selon l'historique des dépenses 2005-2006 du Fonds du Québec (50 %) et le poids relatif des prestataires de l'assistance-emploi sans contrainte ou avec contraintes temporaires à l'emploi (50 %).

ANNEXE 2

CIBLES INITIALES 2007-2008 PAR CENTRE LOCAL D'EMPLOI

Cibles de résultats volet emploi

	Lanaudière	Berthierville	Joliette	Rawdon	Saint-Jean-de-Matha	Repentigny	Sainte-Julienne	Terrebonne
	Poids relatif du CLE 2007-2008	11,70%	16,58%	9,11%	6,49%	19,61%	13,24%	23,27%
L'amélioration de la situation des entreprises								
Nombre d'entreprises nouvellement aidées par les interventions des services publics d'emploi	256	30	42	23	17	50	34	60
Nombre de nouvelles ententes de qualification (programme d'apprentissage en milieu de travail)	169							
La participation au marché du travail								
Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi	12 600	1 474	2 089	1 148	818	2 471	1 668	2 932
Nombre de personnes en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	7 259	849	1204	661	471	1424	961	1689
Proportion des participants aux mesures de longue durée répondant aux critères de repérage des personnes à risque élevé de chômage de longue durée	75%	75%	75%	75%	75%	75%	75%	75%
Nombre de nouveaux participants aux activités de formation de base	1 588	186	263	145	103	311	210	370
Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi, personnes immigrantes	405							

Cibles préliminaires 2007-2008: Services publics d'emploi, note du 18 janvier 2007; Solidarité sociale et cibles convergées, note du 22 mai 2007.

**CIBLES INITIALES 2007-2008
PAR CENTRE LOCAL D'EMPLOI**

Cibles de résultats volet emploi (suite)

	Lanaudière	Berthierville	Joliette	Rawdon	Saint-Jean-de-Matha	Repentigny	Sainte-Julienne	Terrebonne
La participation au marché du travail (suite)								
PRESTATAIRES DE L'ASSURANCE-EMPLOI	Poids relatif de cette clientèle	10,88%	13,29%	7,96%	6,89%	20,24%	12,95%	27,80%
Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi, participants de l'assurance-emploi	7 168	780	952	570	494	1451	928	1993
Nombre de participants de l'assurance-emploi en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	2 670	290	355	213	184	540	346	742
Prestations non versées par l'assurance-emploi suite à une intervention des services publics d'emploi visant un retour en emploi	9 964 000 \$							
PRESTATAIRES DE L'AIDE FINANCIÈRE DE DERNIER RECOURS	Poids relatif de cette clientèle	13,74%	21,57%	12,66%	7,10%	14,30%	15,71%	14,91%
Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi, prestataires d'une aide financière de dernier recours ou participants d'Alternative jeunesse	4 300	591	928	544	305	615	676	641
Nombre de prestataires d'une aide financière de dernier recours ou participants d'Alternative jeunesse en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	1 840	253	397	233	131	263	289	274
Prestations non versées par l'aide financière de dernier recours suite à une activité des services publics d'emploi visant un retour en emploi	6 212 000 \$							

Cibles préliminaires 2007-2008: Services publics d'emploi, note du 18 janvier 2007; Solidarité sociale et cibles convergées, note du 22 mai 2007.

**CIBLES INITIALES 2007-2008
PAR CENTRE LOCAL D'EMPLOI**

**Cibles de résultats
(cible convergée et cibles solidarité sociale)**

	Lanaudière	Berthierville	Joliette	Rawdon	Saint-Jean-de-Matha	Repentigny	Sainte-Julienne	Terrebonne
L'amélioration de la prestation de service aux citoyennes et aux citoyens (cible convergée)								
	Poids relatif convergé (1)	13,8%	22,1%	12,4%	6,9%	14,6%	15,2%	15,1%
Nombre de sorties de l'aide financière de derniers recours	2 300	317	508	285	158	336	349	347
L'amélioration de la prestation de service aux citoyennes et aux citoyens								
Délai moyen de traitement des nouvelles demandes déposées à l'attribution initiale (en jours ouvrables)	10 jours	10 jours	10 jours	10 jours	10 jours	10 jours	10 jours	10 jours
Ratio de plaintes par 1 000 ménages	1,85							
Pourcentage de décisions modifiées à la suite d'une demande de révision	21 %	21 %	21 %	21 %	21 %	21 %	21 %	21 %

Cibles préliminaires 2007-2008 : Services publics d'emploi; note du 18 janvier 2007; Solidarité sociale et cible convergée, note du 22 mai 2007.

- (1) 50 % part de la cible de retours en emploi des prestataires
50 % part des adultes totaux

ANNEXE 3

TABLE MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

« La Table métropolitaine de Montréal a pour mission de détecter les problématiques métropolitaines du marché du travail et d'établir des stratégies et des objectifs métropolitains en matière de main-d'œuvre et d'emploi. »

Cinq régions administratives font partie, en tout ou en partie, du territoire métropolitain : Laval, Laurentides, Lanaudière, Montréal et Montérégie. Les travaux de la Table métropolitaine de Montréal tiennent compte des priorités locales et régionales ainsi que des aspects contextuels, tels le plan de développement économique de la CMM en regard des grappes concernées et la stratégie de développement économique du gouvernement du Québec.

Les représentants des cinq régions et de la Table métropolitaine ont reconduit trois secteurs d'intervention prioritaires en 2006-2007 afin de finaliser le développement des connaissances et de mettre en oeuvre des actions d'envergure métropolitaine en lien avec ces secteurs :

- ⇒ La fabrication d'aliments et de boissons (SCIAN 311-3121)
- ⇒ La fabrication de matériel de transport, produits aérospatiaux (SCIAN 3364)
- ⇒ Les soins de santé et assistance sociale (SCIAN 62)

De plus, une fiche sectorielle sera élaborée pour le secteur du pétrole, charbon et produits chimiques en distinguant l'industrie pharmaceutique (SCIAN 324-325). La fiche sectorielle du meuble et produits connexes (SCIAN 337) sera aussi mise à jour à la lumière des plus récents développements.

La région de Lanaudière participe activement aux travaux de la Table métropolitaine de Montréal et de son comité de soutien. Les centres locaux d'emploi concernés, notamment Repentigny et Terrebonne, seront étroitement associés aux réflexions et à la mise en oeuvre des pistes d'action.

ANNEXE 4

LISTE DES CENTRES LOCAUX D'EMPLOI DE LA RÉGION DE LANAUDIÈRE (CLE)

MRC DE D'AUTRAY

Centre local d'emploi de Berthierville		MUNICIPALITÉS			
90, place du Marché Berthierville (Québec) J0K 1A0 Tél. : 450 836-6261 Télec. : 450 836-1029 Téléphone sans frais : 1 800 461-6261		Berthierville Lanoraie Lavaltrie La Visitation-de-l'Île-Dupas Mandeville Saint-Barthélemy Saint-Cléophas-de-Brandon Saint-Cuthbert Saint-Didace Sainte-Élisabeth Sainte-Geneviève-de-Berthier Saint-Gabriel Saint-Gabriel-de-Brandon Saint-Ignace-de-Loyola Saint-Norbert			
Personnes occupées ¹	17 095	Prestataires de l'assurance-emploi ²	1 748	Prestataires de l'assistance-emploi ³	1 515

MRC DE L'ASSOMPTION

Centre local d'emploi de Repentigny		MUNICIPALITÉS			
Place Repentigny 155, rue Notre-Dame, bureau 25 Repentigny (Québec) J6A 5L3 Tél. : 450 585-6640 Télec. : 450 582-4996 Téléphone sans frais : 1 877 286-6840		Charlemagne L'Assomption L'Épiphanie (paroisse) L'Épiphanie (ville) Repentigny Saint-Sulpice			
Personnes occupées ¹	53 825	Prestataires de l'assurance-emploi ²	3 250	Prestataires de l'assistance-emploi ³	1 577

Sources :

1. Personnes occupées : Statistique Canada, recensement de 2001, données corrigées de juin 2004.
2. Prestataires de l'assurance-emploi : Service Canada; moyenne de décembre 2005, mars, juin et septembre 2006.
3. Prestataires de l'assistance-emploi : prestataires sans contraintes ou avec contraintes temporaires à l'emploi; ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; moyenne de septembre et décembre 2005, mars et juin 2006.

**Liste des centres locaux d'emploi
de la région de Lanaudière (CLE)
(suite)**

MRC DE JOLIETTE

Centre local d'emploi de Joliette		Municipalités			
409, rue Notre-Dame Joliette (Québec) J6E 3H5 Tél. : 450 752-6999 Télec. : 450 757-7905 Téléphone sans frais : 1 800 463-5434		Crabtree Joliette Notre-Dame-de-Lourdes Notre-Dame-des-Prairies Saint-Ambroise-de-Kildare		Saint-Charles-Borromée Sainte-Mélanie Saint-Paul Saint-Pierre Saint-Thomas	
Personnes occupées ¹	24 525	Prestataires de l'assurance-emploi ²	2 134	Prestataires de l'assistance-emploi ³	2 378

MRC DE MATAWINIE

Centre local d'emploi de Rawdon		Municipalités			
3486, rue Queen Rawdon (Québec) J0K 1S0 Tél. : 450 834-4453 Télec. : 450 834-1272 Téléphone sans frais : 1 877 502-4128		Chertsey Entrelacs Notre-Dame-de-la-Merci Rawdon		Saint-Alphonse-Rodriguez Saint-Côme Saint-Donat Sainte-Marcelline-de-Kildare	
Personnes occupées ¹	8 030	Prestataires de l'assurance-emploi ²	1 278	Prestataires de l'assistance-emploi ³	1 396

Centre local d'emploi de Saint-Jean-de-Matha		Municipalités			
231, rue Principale C.P. 240 Saint-Jean-de-Matha (Québec) J0K 2S0 Tél. : 450 886-1826 Télec. : 450 886-1838 Téléphone sans frais : 1 888 872-0048		Manawan Sainte-Béatrix Saint-Damien Sainte-Émélie-de-l'Énergie		Saint-Félix-de-Valois Saint-Jean-de-Matha Saint-Michel-des-Saints Saint-Zénon	
Personnes occupées ¹	8 325	Prestataires de l'assurance-emploi ²	1 107	Prestataires de l'assistance-emploi ³	783

Sources :

1. Personnes occupées : Statistique Canada, recensement de 2001, données corrigées de juin 2004.
2. Prestataires de l'assurance-emploi : Service Canada; moyenne de décembre 2005, mars, juin et septembre 2006.
3. Prestataires de l'assistance-emploi : prestataires sans contraintes ou avec contraintes temporaires à l'emploi; ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; moyenne de septembre et décembre 2005, mars et juin 2006.

**Liste des centres locaux d'emploi
de la région de Lanaudière (CLE)
(suite)**

MRC DE MONTCALM

Centre local d'emploi de Sainte-Julienne		Municipalités			
2495, rue Cartier Sainte-Julienne (Québec) J0K 2T0 Tél. : 450 831-4222 Télec. : 450 831-8439 Téléphone sans frais : 1 800 363-8645		Saint-Alexis (paroisse) Saint-Alexis (village) Saint-Calixte Saint-Esprit Saint-Jacques Sainte-Julienne		Saint-Liguori Saint-Lin-Laurentides Sainte-Marie-Salomé Saint-Roch-de-l'Achigan Saint-Roch-Ouest	
Personnes occupées ¹	16 530	Prestataires de l'assurance-emploi ²	2 080	Prestataires de l'assistance-emploi ³	1 732

MRC DES MOULINS

Centre local d'emploi de Terrebonne		Municipalités			
1590, chemin Gascon Terrebonne (Québec) J6X 3A2 Tél. : 450 471-3666 Télec. : 450 964-9196 Téléphone sans frais : 1 877 286-4404		Mascouche Terrebonne			
Personnes occupées ¹	57 410	Prestataires de l'assurance-emploi ²	4 465	Prestataires de l'assistance-emploi ³	1 644

Direction régionale Emploi-Québec Lanaudière 40, rue Gauthier Sud Bureau 2000 Joliette (Québec) J6E 4J4	Téléphone : 450 752-6888 1 877 465-1933 Télécopieur : 450 755-1926  http://emploiuebec.net/francais/imt
---	--

Sources :

1. Personnes occupées : Statistique Canada, recensement de 2001, données corrigées de juin 2004.
2. Prestataires de l'assurance-emploi : Service Canada; moyenne de décembre 2005, mars, juin et septembre 2006.
3. Prestataires de l'assistance-emploi : prestataires sans contraintes ou avec contraintes temporaires à l'emploi; ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; moyenne de septembre et décembre 2005, mars et juin 2006.

ANNEXE 5

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL DE LANAUDIÈRE FÉVRIER 2007

Membres représentant la main-d'œuvre	Membres représentant les entreprises	Organismes communautaires et milieu de la formation	Milieu ministériel
Cécile Croze Trésorière Conseil central de Lanaudière (CSN)	Claude Gauthier Directeur des ressources humaines et planification Papiers Scott Itée	Milieu de la formation	Membre d'office Jacques Paré Directeur régional Emploi-Québec Lanaudière
Yves Raymond Agent d'affaires Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale (FTQ)	Isabelle Rivest Coordonnatrice aux ressources humaines Filochrome inc.		Observateurs Lauraine Langlois Directrice régionale Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Daniel Tessier Président Conseil central de Lanaudière (CSN)	Marie-Hélène Gladu Responsable des ressources humaines Portes Belhumeur inc.	Heather Cregg Vice-présidente Syndicat de l'enseignement du Lanaudière (CSQ)	Daniel Boutin Directeur régional Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
Claude Rivest (1^{er} vice-président) Directeur du Centre d'emploi agricole de Lanaudière Fédération de l'UPA de Lanaudière	Réjean Fontaine Directeur régional Rive-Nord Desjardins Capital de risques	Alain Vézina Directeur général adjoint Commission scolaire des Affluents	Serge Tétreault Directeur régional Immigration Québec Laval, Laurentides et Lanaudière
Lucie Clément Conseillère régionale (FTQ) Laurentides-Lanaudière	Luc Papin Directeur administratif, ass. Leroux, Beaudoin, Hurens et associés	Milieu des organismes communautaires Darllie Pierre-Louis Directrice générale Buffet Accès Emploi EI	
Denyse Thibault Secrétaire trésorière Syndicat canadien de la fonction publique	Mireille Lepage-Cyr (présidente) Présidente Groupe RH Plus	Denise Vandembroucke (2^e vice-présidente) Directrice générale La CLEF Centre Lanaudière d'emploi pour femmes	

ANNEXE 6

LISTE DES PRINCIPAUX PARTENAIRES

Emploi-Québec Lanaudière collabore étroitement avec différents partenaires qui fournissent des services spécialisés complémentaires à ceux qui sont offerts par les centres locaux d'emploi. Ces partenaires collaborent à la réalisation de la mission et à l'atteinte de résultats d'Emploi-Québec.

PARTENAIRES DU FORUM RÉGIONAL EMPLOI -QUÉBEC

Ressources externes

Atelier du Seigneur Masson
Carrefour Jeunesse-emploi (CJE) de D'Autray-Joliette
Carrefour Jeunesse-emploi (CJE) des Moulins
Carrefour Jeunesse-emploi (CJE) de L'Assomption
Carrefour Jeunesse-emploi (CJE) de Matawinie
Carrefour Jeunesse-emploi (CJE) de Montcalm
Centre Point d'appui de Lanaudière (SEMO Essor II)
Club de recherche d'emploi Lanaudière/Action RH Lanaudière
Fédération de l'UPA de Lanaudière
Ferme-école Desjardins de Lanaudière
La CLEF, Centre Lanaudière d'emploi pour femmes et Perspectives nouvelles inc.
Le Buffet Accès Emploi EI
Le Centre d'intégration professionnelle de Lanaudière
Maison d'hébergement Jeunesse Rolland-Gauvreau (L'Annexe à Rolland)
OPEX-82 Lanaudière
Parachute Projets inc.
Pinart international

PARTENAIRES SOCIOÉCONOMIQUES

Cégep régional de Lanaudière
Centre local de développement de la MRC de D'Autray
Centre local de développement de Joliette
Centre local de développement de la MRC de L'Assomption
Centre local de développement de la Matawinie
Centre local de développement de Montcalm
Centre local de développement économique des Moulins
Comité régional pour la valorisation de l'éducation
Commission scolaire des Samares
Commission scolaire des Affluents
Conférence régionale des élu(e)s
Lanaudière économique
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
Ministère des Affaires municipales et des Régions
Service Canada

ANNEXE 7

Le marché du travail / Région de Lanaudière

Tableau synthèse *

	Québec	Lanaudière	Municipalités régionales de comté					
			D'Autray	Joliette	L'Assomption	Matawinie	Montcalm	Les Moulins
Population totale:	7 237 480	388 495	38 345	54 165	103 980	43 175	38 740	110 090
Groupe d'âge ¹								
° 0-14	1 291 585	79 520	7 435	9 170	21 860	7 240	7 970	25 845
° 15-34	1 871 260	91 700	8 570	12 805	24 815	8 060	8 805	28 645
° 35-64	3 114 820	175 405	16 990	24 165	47 975	20 340	17 340	48 595
° 65 et +	959 810	41 845	5 350	8 025	9 315	7 540	4 625	6 990
Nombre de familles monoparentales ²	335 595	16 390	1 630	2 735	4 240	1 610	1 560	4 620
Taux de familles monoparentales ²	16,6	14,4	14,6	17,9	13,8	12,5	14,0	14,3%
Revenu annuel moyen des ménages ¹	49 998	51 024	42 656	45 720	60 400	39 379	41 239	57 495
Niveau de scolarité % des personnes sans diplôme d'études ²	31,7	35,5	42,2	34,2	28,6	45,0	46,2	32,5
Population active ¹	3 742 485	199 150	18 265	26 715	56 670	18 520	18 285	60 695
Personnes occupées ¹	3 434 265	185 740	17 090	24 525	53 825	16 360	16 530	57 410
Taux de chômage ¹	8,2	6,7	6,4	8,2	5,0	11,7	9,6	5,4
Taux d'activité ¹	64,2	65,6	60,6	62,0	69,7	52,3	60,3	72,6
Taux d'emploi ¹	58,9	61,1	56,7	56,9	66,2	46,2	54,5	68,7
Nombre d'employeurs ³		14 444	2 071	2 696	3 782	1 929	1 138	2 828
Nombre d'employés ³		123 335	13 910	31 190	28 777	13 658	8 548	27 252
Nombre de prestataires de l'assurance-emploi (2e trimestre 2006) ⁴	272 917	15 357	1 619	2 069	3 045	2 381	2 018	4 224
Taux de prestataires de l'assurance-emploi (2e trimestre 2006) ⁴	5,5%	5,8%	6,4%	5,7%	4,2%	8,4%	7,8%	5,5%
Nombre de prestataires de l'assistance-emploi (mars 2006) ⁵	382 857	15 586	1 961	3 819	2 418	3 168	1 781	2 439
Taux des prestataires de l'assistance-emploi (mars 2006) ⁵	7,7%	5,9%	7,7%	10,4%	3,3%	11,2%	6,8%	3,2%

* La somme des composantes n'est pas toujours égale au total en raison des données qui ont été arrondies.

Sources :

¹ Statistique Canada, Recensement 2001, Compilation spéciale Emploi-Québec, direction régionale Lanaudière.

² Statistique Canada, Recensement du Canada, 2001.

³ Système national d'information sur le marché du travail (SNIMT), RHDCC - CRHC Repentigny, mai 2004.

⁴ Service Canada. moyenne mobile du nombre de prestataires de l'assurance-emploi pour les mois d'avril, mai et juin 2006.

⁵ Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, mars 2006.

❖ Taux d'assurance-emploi: Nombre de prestataires de l'assurance-emploi par rapport à la population totale de 15 à 64 ans du recensement de 2001.

❖❖ Taux d'assistance-emploi: Nombre total de prestataires de l'assistance-emploi (incluant les trois catégories: avec contraintes sévères à l'emploi, avec contraintes temporaires à l'emploi et sans contraintes à l'emploi) au mois de mars 2006 par rapport à la population totale des 15 à 64 ans du recensement de 2001.

